

MARCHE MONDIALE POUR LE CLIMAT, INTERDITE À TOULOUSE LE 29 NOVEMBRE 2015

La Marche pour le Climat qui était prévue le dimanche 29 novembre 2015 à partir de 13h. au départ du square Ch. de Gaulle a été interdite par décision de la Préfecture le 24 novembre : « interdiction de toute manifestation, ou rassemblement à caractère revendicatif, associatif, festif ou culturel sur la voie publique, du samedi 28 à 0h. au lundi 30 novembre à 23h.59. ». Nous en prenons acte et ferons le nécessaire pour en informer les citoyen-ne-s.

Nous, citoyen-nes, rejoints par des organisations (associations et syndicats), qui préparions depuis des semaines cette Marche pour le Climat, restons déterminés et mobilisés. Même si nous comprenons la nécessité de veiller à la sécurité des personnes, nous notons qu'en parallèle, les grandes démonstrations commerciales et sportives restent autorisées alors qu'elles posent des problèmes de sécurité autrement plus préoccupantes qu'une marche citoyenne pacifique et non-violente un dimanche sur la voie publique.

Notre démarche est guidée par la recherche de la paix, de la justice et de la mobilisation contre les inégalités et contre le dérèglement climatique. Elle va à l'opposé des intentions de tous ceux qui ne cessent de propager la haine et les appels à la guerre sous diverses formes. Elle a pour but de montrer une volonté forte des citoyens pour que des mesures justes et efficaces contre le dérèglement climatique soient prises lors de la conférence internationale sur le climat (COP21) qui se tiendra à Paris en décembre 2015.

Comme des millions de citoyen-nes à travers le monde, nous voulions :

- exiger des gouvernants et des instances mondiales qu'ils prennent enfin des décisions efficaces pour limiter la hausse des températures sur la planète ;
- démontrer notre détermination à changer ce système- responsable à la fois du dérèglement climatique et d'innombrables injustices sociales- et affirmer l'existence d'alternatives concrètes.

Nous sommes en ÉTAT D'URGENCE CLIMATIQUE : plus que jamais la société civile, unie et solidaire, a le devoir de faire entendre les exigences citoyennes avant, pendant et après la COP21.

Nous ne nous laisserons pas bâillonner.

À Toulouse, le mardi 24 novembre 2015

Les Citoyen-ne-s Coalisé-e-s pour le Climat 21 à Toulouse